

RASED SABORDÉS

École abandonnée, élèves sacrifiés

Collectif RASED

ont contribué à la rédaction :

les associations :

- AFPEN : Association française des psychologues de l'éducation nationale
- AGSAS : Association des groupes de soutien au soutien
- FCPE : parents d'élèves
- FNAME : Fédération nationale des associations de maîtres E
- FNAREN : Fédération nationale des associations de rééducateurs de l'éducation nationale

les syndicats enseignants :

- Se-UNSA
- Sgen-CFDT
- SNUipp-FSU
- SUD-éducation

Politique à haut risque pour les élèves en difficulté

A partir de la rentrée 2012, plus de 250 000 élèves par an n'auront plus d'aides spécialisées

La nouvelle carte scolaire révèle un véritable abandon du service public d'éducation. L'école tout entière est touchée avec des conséquences tragiques pour les plus fragilisés de ses élèves : RASED*, augmentation des effectifs par classe, dégradation des formations initiale et continue des maîtres, diminution des postes de remplaçants, abandon de la scolarisation des 2 ans, conditions dégradées de scolarisation pour les élèves en situation de handicap.

Le ministère a décidé de tirer à boulets rouges sur les postes des RASED et saborde ainsi le seul dispositif gratuit d'aides spécialisées à l'intérieur de l'école, déjà largement attaqué et sinistré depuis 2008. À nouveau des milliers d'élèves sont sacrifiés, sous couvert d'une dette publique qui masque en réalité une vision ultralibérale de l'éducation.

Attaquer les RASED, c'est supprimer le regard bienveillant des enseignants spécialisés sur les élèves en difficulté. C'est laisser des enfants, pour lesquels la réponse pédagogique du maître de la

classe n'est pas suffisante, s'enfoncer résolument dans l'échec scolaire, la violence ou l'exclusion. C'est ne plus accompagner les familles et délaisser des enseignants désarmés par des enfants qui n'apprennent pas. C'est externaliser la difficulté scolaire vers le secteur privé en renvoyant aux familles la responsabilité et la charge d'en supporter le coût.

Quoiqu'on pense de l'aide personnalisée et des stages, ils ne peuvent en aucun cas remplacer les RASED. Chacun le sait, depuis les collègues jusqu'à l'Inspection générale qui l'a clairement exprimé.

La difficulté scolaire est complexe et multiforme. L'école a besoin de professionnels spécialisés, pour croiser les regards et enrayer l'échec scolaire.

Les conséquences de ce naufrage coûteront très cher à la société.

L'école est menacée, il est urgent de la défendre !

Sauvons et développons les RASED !

* RASED = Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Razzia sur les RASED

Pour la rentrée 2012, déjà plus de 1200 suppressions de postes d'aides spécialisées – maîtres E et G – sont confirmées dans 50 départements. Une volonté généralisée de saborder les RASED et l'école toute entière : les informations qui remontent des autres départements sont tout autant alarmistes. Les mesures de carte scolaire affichent quasi exclusivement des suppressions concernant les postes dits « hors classe », une expression qui ne signifie pourtant pas « sans élèves » pour les personnels de RASED ou les remplaçants entre autres ! C'est un désastre pour les aides spécialisées : environ 90 fermetures en Gironde, 21 dans le Jura, 30 dans le Tarn, 30 à Paris, 81 en Seine et Marne, 21 dans l'Orne, 40 dans l'Hérault, 21 dans le Doubs, 40 dans l'Aisne, etc.

Sur un total de 15 028 emplois RASED en 2007, plus de 2500 ont disparu à la rentrée 2011. Il n'en reste plus que 12 584. Si le nombre de psychologues scolaires restait encore jusqu'ici à peu près stable, le nombre de rééducateurs (maîtres G) a chuté de 30% et celui des maîtres E de

Plus de 1200 fermetures de postes d'aides spécialisées sont déjà confirmées dans 50 départements.
(chiffres actualisés au 24 janvier 2012)

20%. Pour la rentrée 2012, on se dirige vers 3000 suppressions supplémentaires.

Les recteurs ne reculent devant aucun argument de mauvaise foi. Ainsi à Bordeaux, le recteur, par un savant calcul, considère que les heures d'aide personnalisée effectuées par les enseignants sont équivalentes au travail des postes RASED. Sauf qu'il ne s'agit pas d'une aide de même nature (voir page 3).

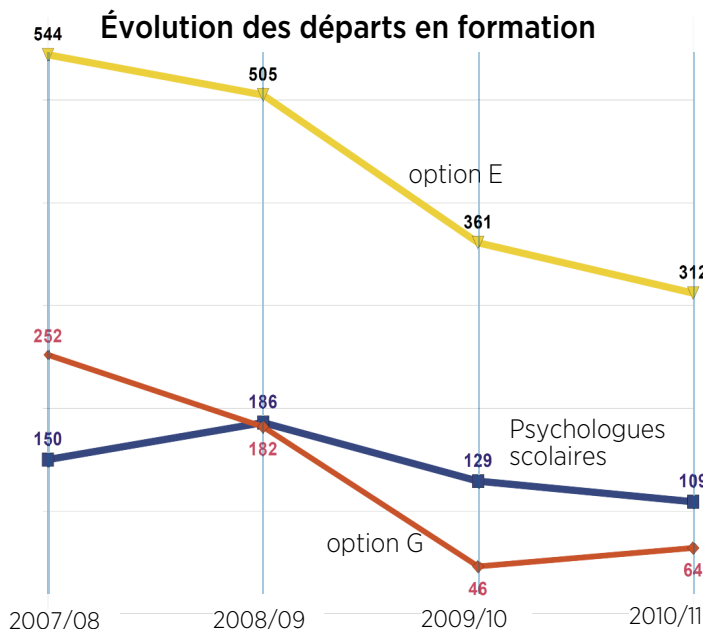
Jusqu'ici la stratégie a consisté à ne presque plus assurer la formation de spécialisation, multipliant les postes vacants : une mort par asphyxie en quelque sorte. Mais d'ici juin l'administration ne se contentera pas de fermer ces postes restés vacants. Ce sont des réseaux entiers qui vont mettre la clé sous la porte.



Quelles missions pour demain ?

C'est le dispositif RASED lui-même avec ses missions, ses modalités de fonctionnement et de travail en équipe pluridisciplinaire qui est en péril. Au mieux il restera un seul RASED complet (1 maître E, 1 maître G, 1 psychologue) par circonscription et l'intervention directe auprès des élèves sera quasi absente. Les inspecteurs les utiliseront comme « experts » pour gérer des situations, ou encore en vue de « former les enseignants à l'aide personnalisée ». Quant aux compétences des enseignants spécialisés restants, elles seront utilisées pour toutes sortes de tâches et au bon vouloir de l'administration : « personnels ressources dans l'aide à la gestion des élèves ayant des problèmes de comportement et non pris en charge par la MDPH » (Seine et Marne), poste avec un mi-temps classe et un mi-temps d'interventions spécialisées à dominante pédagogique (Sarthe), affectation en surnombre dans les ECLAIR...

Hécatombe pour les formations spécialisées des RASED



946 départs en formations spécialisées (E, G et psychologues) en 2007, 485 en 2010 : cette dégradation ne permet plus aux RASED de survivre. Et cette année cela s'empire. La formation des psychologues décline en attente du recrutement au master 2. La fermeture de nombreux centres de formation accentue le désengagement complet du ministère et sa volonté farouche de détruire les RASED.

Le Ministère est, de plus, en totale contradiction avec l'affichage et la communication gouvernementale concernant sa priorité pour l'aide aux élèves en difficulté à l'Ecole. Il s'était pourtant engagé officiellement en 2008 sur le maintien des formations. La réalité sur le terrain est toute autre.

Non, l'aide personnalisée ne remplacera jamais les aides spécialisées !

L'Aide Personnalisée ?

Elle s'adresse prioritairement à des élèves qui ont besoin d'un soutien ponctuel en dehors du temps de classe. Cette aide est dispensée par les enseignants. Elle peut être efficace pour 1 enfant en difficulté sur 5*.

Les Aides Spécialisées ?

Elles concernent les élèves qui rencontrent des difficultés durables, liées à des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation aux attentes scolaires, que l'enseignant ne peut résoudre seul en classe. Elles sont dispensées par des enseignants spécialisés, qui ont reçu une formation complémentaire permettant d'analyser les diverses difficultés et de proposer en partenariat, des interventions spécifiques.

Elles sont adaptées à 4 enfants en difficulté sur 5 *

Demain, quel accompagnement pour les enseignants déstabilisés devant la diversité et la complexité de situations d'enfants-élèves souvent en souffrance ? Le ministère accuse les RASED de « stigmatiser »

Un enseignant expérimenté en ZEP :
« S'il n'y avait pas de RASED sur l'école, il y a longtemps que je serais parti ! »

les élèves en les sortant de la classe. Or, c'est la difficulté qui marginalise un élève et non l'aide spécialisée qu'on peut lui apporter.

Demain, tous les parents pourront-ils assurer une prise en charge dans les structures privées en cas d'échec de l'aide personnalisée ?

*(cf recherche sur www.fnaren.com)



Difficultés scolaires, quelles origines ?

Depuis toujours, pour certains enfants, apprendre ne va pas de soi ! Aujourd'hui, la société évolue très vite, les causes des difficultés se multiplient et se cumulent.

Satisfaction immédiate, nouveau rapport au temps, intolérance à la frustration nuisent à la construction de la pensée. La prédominance de l'image et des écrans se substitue aux représentations mentales. La crise de l'autorité vient à l'encontre de la relation professeur/élève. Une

culture différente transmet des valeurs parfois éloignées de celles de l'école. Les nouvelles organisations familiales, l'histoire de l'enfant entrent en résonance avec la situation scolaire....

Les RASED agissent sur les causes et non sur les conséquences !

Arrêtez le massacre !

L'école vacille !



Collectif RASED : AFPE, AGSAS, FCPE, FNAME, FNAREN, Se-UNSA, Sgen-CFDT, SNUipp-FSU, SUD-éducation

avec le soutien de nombreuses associations et organisations qui ont contribué au collectif depuis 2008.

Les aides spécialisées

Un enseignant face à certaines situations d'enfants en difficulté peut faire appel aux professionnels spécialisés du RASED. Diverses modalités d'actions peuvent être proposées en partenariat avec les parents et l'enseignant : prévention en maternelle, observations, bilans, entretiens, suivis...

Par exemple, un enfant a envie d'apprendre mais n'a pas compris comment s'y prendre... L'enseignant spécialisé chargé des aides à dominante pédagogique (Maître E) va l'aider à prendre conscience de ses capacités d'apprentissage, des méthodes et stratégies qui le conduiront à la réussite. Il lui permettra ainsi de retrouver sa motivation.

Autre situation : un enfant ne parvient pas à s'adapter aux attentes de l'école, manque de confiance, est passif ou instable... Le rééducateur (Maître G) va utiliser des médiations corporelles, ludiques, etc, pour l'aider à restaurer l'estime de soi et l'envie d'apprendre.

Ou encore, un enfant qui est en souffrance, ne parvient pas à surmonter ses difficultés, a besoin d'être écouté et accompagné sur le plan psychologique ou se trouve en situation de handicap... c'est le psychologue qui interviendra en lien avec ses parents et l'équipe éducative.

Le mot des parents d'élèves

Pour la FCPE,

« l'aide aux élèves en difficulté doit être intégrée dans le temps scolaire obligatoire des enfants. Les aides dispensées par les maîtres du réseau et les psychologues scolaires n'ont rien à voir avec un soutien ponctuel et externalisé ! Les enseignants du RASED ont un rôle et une formation spécifiques que le dispositif d'aide personnalisée ne pourra jamais remplacer. La lutte contre l'échec scolaire doit être une priorité du ministère de l'Education nationale. Il n'est pas possible que le traitement de la difficulté scolaire des élèves disparaisse pour cause d'économie budgétaire ! La FCPE demande que le dispositif RASED soit prolongé au collège. »

En panne de ressources pour l'école

Les Centres médico psychopédagogiques (CMPP) qui travaillent avec de nombreux jeunes en difficulté scolaire et/ou en situation de handicap connaissent aussi des retraits massifs de postes de l'éducation nationale, remettant en cause la dimension pédagogique des soins proposés.

Par ailleurs la dégradation importante des RASED inquiète les associations du secteur du handicap en regard de la diminution des postes d'enseignants dans les SESSAD. Les RASED constituaient souvent jusqu'ici une première ressource pour les élèves en SH, voire une première prévention. Mais surtout c'était un recours fort utile aux écoles et aux familles dans des situations de difficultés importantes, non encore déterminées.



En tant que

- ☐ parent
- ☐ enseignant
- ☐ élu
- ☐

Je vous demande d'arrêter les attaques contre les RASED et de mettre un terme aux suppressions d'emplois dans l'Éducation nationale.

Signature :

Dispensé
de timbrage

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS